

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

ARRÊTÉ N° 2026/066

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

**PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE STATIONNEMENT ET
GENE A LA CIRCULATION**

56 rue de la bourgade 07400 ALBA LA ROMAINE

Le Maire d'ALBA LA ROMAINE,
VU le Code de la Route,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la demande de réglementation du stationnement de la SA TRANSPORT GERMAIN BP 34 ZA
Du Meyrol 26201 Montélimar Cedex, en date du 17 avril, afin d'assurer un déménagement au 56
RUE DE LA BOURGADE 07400 Alba la Romaine les 19 et 20 MAI 2026 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Pour que l'entreprise SA TRANSPORT GERMAIN (rotations VL) puisse assurer un
déménagement pour son client 56 RUE DE LA BOURGADE ; les 19 et 20 MAI 2026, une
autorisation de stationner est accordée de 08 h à 17 h.

ARTICLE 2 : La signalisation sera mise en place par la SA Transports Germain.

ARTICLE 3 : Sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne :

- la SA TRANSPORT GERMAIN
- Monsieur le Maire d'ALBA LA ROMAINE.

Fait à Alba la Romaine, le 12 MAI 2026

Le Maire
Philippe BOUNIARD

